

Q. Quand il y est dit: "des masses de roc" cela voulait dire que c'était tout du roc?—R. Cela voulait dire que c'était tout du roc.

Q. Et vous vous en tenez toujours à cette opinion?—R. Je fais une exception pour cette partie qu'on nomme maintenant conglomérat, au sujet duquel j'eus une consultation avec M. Schreiber. Cela ressemblait à des amas de fragments de roc cimentés ensemble par d'autres matières.

Q. Vous avez plusieurs fois modifié votre opinion au sujet de cette clause du devis?—R. J'ai modifié cette clause relativement au conglomérat.

Q. Concernant la signification du roc solide?—R. Oui, je l'ai modifiée de la manière que je viens de dire.

Q. Vous l'avez, de fait, modifiée plus d'une fois?—R. Par écrit, une fois seulement, je pense, si je me rappelle bien, l'explication de La-Tuque fut donnée verbalement.

Q. Néanmoins, vous l'avez modifiée à La-Tuque, n'est-ce pas?—R. Je ne crois pas l'avoir modifiée à La-Tuque; la modification s'est faite après mon retour de La-Tuque.

Q. Peut-être je puis aider votre mémoire; je ne veux pas exiger trop d'elle maintenant, je veux simplement vous rappeler vos opinions, parce que cette question de roc, autant que je puisse voir, est le roc que vous avez pétardé depuis le commencement, c'est la raison du différend entre vous?—R. Oui, c'est la grande question.

Q. Et quand vous avez écrit aux commissaires que vous aviez perdu confiance dans votre personnel d'ingénieurs—R. Oui.

Q. Pour mettre la question au clair dans peu de mots, c'était à cause de l'interprétation des devis se rapportant au roc solide, n'est-ce pas?—R. Bien, si on l'appliquait au conglomérat, la pierre détachée se trouvait aussi comprise.

Q. Bien que nous l'appelions roc solide ou conglomérat, la différence—R. La différence existe aussi bien pour la pierre détachée que pour le roc solide.

Q. La pierre détachée est différemment spécifiée, et il n'y a jamais eu de différend sérieux entre vous et les ingénieurs au sujet de la signification de pierre détachée, n'est-ce pas?—R. Oui, il y en a; sous l'en-tête de pierre détachée se trouve compris l'argile durcie et le gravier congloméré qu'on peut labourer avec six chevaux. Cela se trouve sous l'en-tête de roche détachée.

Q. On m'informe que les ingénieurs n'ont jamais différé d'opinion avec vous sur l'interprétation de pierre détachée; personne n'a jamais prétendu que ce qu'on pouvait labourer devait s'appeler du roc; quelques-uns de vos ingénieurs comprenaient-ils cela ou prétendaient-ils cela?—R. Je ne saurais dire, mais je suis convaincu qu'il y a beaucoup de matières qu'on aurait pu labourer qui furent classifiées comme pierre détachée.

Q. C'est une opinion que vous vous êtes formée après coup, n'est-ce pas?—R. Pas entièrement. J'en ai vu labourer une partie, et j'ai de bonnes raisons pour croire qu'un certain pourcentage a été classifié comme étant de la pierre détachée.

*Par M. Macdonald:*

Q. Classifiée après que vous l'aviez vu labourer?—R. Après que je l'eus vu labourer, oui.

Q. Où ça?—R. Près de la rivière Wabigoon.

Q. Qui était l'ingénieur en charge?—R. Je crois que c'était M. Millar, mais je ne suis pas certain si c'était lui ou M. Bell—M. Millar, je pense.

*Par M. Moss:*

Q. Vous dites que vous l'avez vu labourer et que subséquemment ces matières ont été classifiées comme étant de la pierre détachée?—R. Je ne sais pas; je ne puis dire. Je sais qu'une partie de cette tranchée subséquemment classifiée se composait de pierres détachées.

M. LUMSDEN.